

Solidarité avec le peuple Kanak

Il y a 25 ans, en Nouvelle Calédonie, les Accords de Nouméa ont engagé un processus de décolonisation. En contradiction avec cette démarche, le gouvernement a fait voter par l'Assemblée nationale un dégel unilatéral du corps électoral, qui a été l'élément déclencheur de violences qui endeuillent le pays. Le dégel du corps électoral ne peut pas avoir lieu en dehors d'un accord négocié et accepté par toutes et tous.

Le gouvernement doit :

- faire un geste fort pour l'apaisement, en annonçant qu'il renonce au projet de loi.
- arrêter immédiatement la répression et retirer les troupes envoyées sur place
- envoyer une mission du dialogue en Nouvelle-Calédonie pour retrouver la voie de la paix civile et reprendre le fil des négociations avec les représentant-es du peuple Kanak.

Rassemblement jeudi 23 mai à 18h30 devant la Préfecture (quai Augagneur, Lyon 3ème)

